



SOMMAIRE

- 1- ☐ Édito
 - ☐ Avons-nous perdu notre humanité ?
- 2- ☐ Pour la régularisation de tous les migrants
 - ☐ Racisme et colonialisme
- 3- ☐ Le racisme au temps des épidémies
 - ☐ Épidémies coloniales : comment s'en prémunir ?
- 4- ☐ Inanité des discours nationalistes-racistes
- 5- ☐ Intervention en milieu sportif
 - ☐ Éducation contre le racisme à Saint-Nazaire : intervention chez les scolaires
- 6- ☐ Brèves
- 7- ☐ Brèves (suite)
- 8- ☐ Cours de français à Nantes et confinement...
 - ☐ Bulletin d'adhésion, Contacts



Avons-nous perdu notre humanité ?

C'est l'interpellation à la Justice de l'avocate d'un migrant, SDF, handicapé condamné par le tribunal de Nantes à 2 mois de prison ferme pour non-confinement en récidive. Alors que 9 000 détenus en fin de peines ont été libérés... Sorti de prison il y a peu, pris entre les injonctions contradictoires du préfet (assignation à résidence à Nantes) et du juge (interdiction de séjour), désespéré, il a tenté de se mutiler.

Nous exprimons tout d'abord notre compassion à celles et ceux qui ont perdu un être cher du fait du Covid-19.

Nous assurons de notre reconnaissance tout le personnel hospitalier qui se dépense sans compter pour sauver des vies dans les conditions dramatiques que l'on connaît, ainsi que tous ceux qui nous permettent de continuer à vivre, qu'ils soient hommes ou femmes, livreurs, facteurs, caissières, aides à domicile...

Reconnaissance aussi à tous ceux qui, professionnels ou bénévoles, continuent à aider très concrètement les populations les plus précaires, habitants des bidonvilles ou des squats.

La solidarité citoyenne est bien réelle en ces temps très difficiles.

Elle doit se manifester à tous les échelons de la société. Des moyens financiers ont été mobilisés par le gouvernement pour mettre à l'abri toutes les personnes à la rue ou en habitat indigne, pour assurer les soins nécessaires à ceux qui sont malades. Mais, en Loire-Atlantique comme partout en France, le 115 a encore des listes d'attente pour accéder à un logement d'urgence. Le collectif nantais « Personne à la rue » est obligé d'interpeller le Préfet pour que les décisions nécessaires soient prises.

Une première mesure indispensable est la régularisation de tous les sans-papiers ; cela leur permettrait un accès à une vie normale, travail (certains secteurs comme le maraîchage manquent de main-d'œuvre), logement, soins.... Mais malgré la mobilisation des associations et de certains élus, le gouvernement reste sourd.

Dans quel monde vivrons-nous demain ? Beaucoup de promesses, de remises en cause de nos modèles de société sont mises en débat.

La crise sanitaire met en évidence les immenses inégalités de nos sociétés. Le confinement, la fermeture des écoles sont encore plus difficiles à vivre dans les quartiers populaires et ne peuvent qu'aggraver la crise sociale.

La fermeture des frontières et le repli des peuples sur eux-mêmes sont illusoires, dangereux et contraires à toutes les valeurs de l'Humanité. Les êtres humains, les idées, la culture, doivent circuler. C'est le fondement même de toutes nos sociétés. Les échanges économiques ne doivent plus être basés sur la recherche d'énormes profits au bénéfice d'une infime minorité, mais adaptés aux besoins des peuples. Un exemple éloquent en est la nécessaire coopération internationale des médecins et des chercheurs pour faire face à la pandémie qui frappe le monde.

La rentabilité financière a été la ligne de conduite dans l'élaboration des politiques sanitaires. Nous en voyons les conséquences.

La construction d'une société basée sur l'humain et non le profit doit être la priorité en France comme dans le monde.



Françoise THOUMAS

Le monde vit une situation de crise sanitaire inédite. Les plus vulnérables d'entre nous sont les plus exposés. Parmi eux les sans-papiers vivent souvent dans des conditions précaires qui rendent impossible le respect des mesures sanitaires préconisées. Ils doivent bénéficier des mesures prises pour l'ensemble des citoyens dans le cadre du Covid-19 !

Pour la fermeture des centres de rétention.



Le 27 mars le Conseil d'État a rejeté la demande de fermeture temporaire des centres de rétention administrative (CRA). Pourtant, ils ne sont ni équipés, ni organisés pour assurer le respect des consignes sanitaires.

Les lettres ouvertes, les pétitions, les interpellations directes des préfets se multiplient.

À la mi-avril, 104 députés ont alerté "le gouvernement sur la situation dramatique des sans-papiers et des sans-abri". Ils ont rappelé que "pour lutter contre le Covid-19 le gouvernement portugais a promulgué [...] la régularisation provisoire de tous les immigrés". Ils demandent "solennellement au gouvernement français de prendre les mêmes mesures [...]".

Un collectif d'associations s'indigne : "Les CRA et autres lieux où sont parqués les étranger-e-s, sont incompatibles avec le respect des droits. Sans plus attendre, leur fermeture s'impose."

Le gouvernement reste sourd : de nombreuses personnes ont continué d'être placées en CRA. A la mi-avril, les étrangers enfermés au CRA du Mesnil-Amelot ont exprimé leur colère face aux conditions indignes qui leur sont faites.

Le gouvernement et ses préfets ont répondu par un usage disproportionné de la force par la police.

Pour des régularisations massives.

En France les dernières régularisations collectives de sans-papiers datent de 1981 et 1997. De telles opérations ont régulièrement lieu dans d'autres pays européens : en Belgique (1999, 2009), en Espagne (2005), en Italie (2012). En Italie, environ 200 000 "clandestins" pourront obtenir un contrat dans des entreprises agricoles.

Les régularisations ont toujours des effets bénéfiques, autant pour leurs bénéficiaires directs que pour l'économie du pays accueillant et pour sa cohésion sociale.

Bienvenues, de telles mesures ne doivent cependant pas se faire au détriment de conditions de travail conformes au droit. Elles ne sont qu'un premier pas. Une carte de résident doit être attribuée à toutes les personnes migrantes, afin de leur permettre d'accéder à un travail, et à un logement digne.

Les travailleurs étrangers, avec ou sans titre de séjour, sont en première ligne dans les activités de nettoyage, de ramassage et de tri de déchets, d'aide à la personne, d'agriculture ou de commerce, indispensables aujourd'hui comme hier. Ils doivent trouver leur place dans la société, en égalité de droits avec les autres travailleurs.

Augustin Grosdoy

Racisme et colonialisme



Le numéro 312 de "Différences"¹, la revue nationale du MRAP, publie un dossier sur "racisme et colonialisme".

La France a un passé colonial long et important. Ce passé, dans sa matérialité mais aussi dans l'imaginaire qui l'a accompagné pèse encore sur notre société. Ce dossier aide à y porter un regard lucide. En effet, la France doit assumer pleinement son histoire, entachée de crimes contre l'humanité. Elle le fait à trop petits pas.

Le MRAP entend y aider en examinant les séquelles actuelles d'un colonialisme qui s'est fondé sur le racisme pour s'imposer. L'essentiel de l'extrême-droite s'est construite sur des "valeurs" cultivant ce racisme hérité du colonialisme.

Un article sur "la macronie et le colonialisme" souligne que les implantations militaires actuelles en Afrique, "justifiées" par la lutte contre le terrorisme islamique, entretiennent la tutelle française sur de nombreux pays. Le projet de transformation du franc CFA en ECO ne changera pas grand-chose à cette tutelle !

Nils Andersson, éditeur, écrivain, membre du comité d'honneur du MRAP, rappelle l'aliénation du colonisateur lui-même, l'homme blanc convaincu de sa supériorité depuis le XV^{ème} siècle ! Franz Fanon et d'autres ont révélé et dénoncé l'aliénation du colonisé, Albert Memmi celle du colonisateur. Il y a nécessité de libérer l'un et l'autre de leurs aliénations pour créer les conditions d'une humanité partagée. Dès les années 60, Albert Memmi définissait le racisme comme "la valorisation généralisée et définitive de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime afin de légitimer une agression". Le racisme, idéologie de domination, fait partie de tous les colonialismes.

La revue est complétée par de nombreux articles sur les questions internationales : les droits bafoués du peuple palestinien, la situation dramatique du peuple haïtien aggravée par le séisme du 12 janvier 2010, la mobilisation du peuple chilien contre le mal-être et la vie chère, la lutte du peuple kurde pour la reconnaissance de ses droits politiques et culturels.

Ce numéro de Différences publie la déclaration du bureau national du MRAP "Islamophobie et racisme antimusulman" qui souligne que le MRAP et ses comités locaux prennent toute leur part du "combat contre le racisme sous toutes ses formes et en l'occurrence contre l'islamophobie".

Enfin, un focus est mis sur la vie des comités de Valence et de Saint-Nazaire et sur leurs activités locales.



Augustin GROSDOY

1- Différences, janvier-mars 2020, 43 boulevard Magenta, 75010 Paris, 24 pages

XIV^{ème} siècle : une épidémie de peste ravage l'Europe. Les Juifs en sont rendus responsables, partout pourchassés et massacrés. En 1349 à Strasbourg, 2 000 Juifs sont brûlés vifs, accusés d'empoisonner l'eau de la ville, alors même qu'aucun cas de peste n'y a été identifié.



1832 : une terrible épidémie de choléra s'abat sur la France et particulièrement sur l'Île de France. Elle touche d'abord les quartiers pauvres. Dans un fort contexte d'inégalités et de luttes sociales après la révolution de 1830, les rumeurs les plus folles circulent, des boucs émissaires sont désignés. Des affiches couvrent les murs des quartiers populaires : « Le choléra est une invention de la bourgeoisie et du gouvernement pour affamer le peuple... Aux armes !.. ».

D'un autre côté, on dénonce « l'oisiveté, la misère et le goût pour la boisson des indigents ».

Mai 1920, à Paris, des cas de peste se déclarent dans la « zone » qui entoure les fortifications, là où vivent dans la misère « les chiffonniers ». On sait à cette époque quelle est la chaîne de transmission de cette maladie, -rats infectés, puces-êtres humains- et on dispose d'un sérum anti-pesteux mis au point dès 1890. Il y aura « seulement » 106 malades et 34 morts. Mais c'est au Sénat que se déclenche une hideuse campagne antisémite menée par des anti-républicains notoires. On parle d'un « peuple qui grouille dans Paris, ni pénétrable, ni assimilable ».



2020 : la pandémie due au Covid-19 accable le monde. L'origine animale du virus est clairement établie par les scientifiques ; les causes de son émergence aussi, déforestation massive accompagnées de la destruction d'éco-systèmes.

Comme le premier pays atteint a été la Chine, une vague de racisme anti-chinois s'est développée : propos imbéciles sur « le virus chinois », réactions irrationnelles contre des personnes de type asiatique, françaises ou non, avec évitement, insultes ou dénigrements. Cela s'est propagé jusque dans les cours d'écoles de communes où vivent de nombreuses familles issues de l'immigration asiatique, notamment en Seine-Saint-Denis ; des enfants racontent à leurs parents désespérés que des élèves s'approchent d'eux en faisant semblant d'avoir peur, puis partent en courant. Des camarades ne veulent plus leur parler.

Et le racisme, pas plus que le virus ne connaît les frontières. En Chine, où l'on craint une deuxième vague de la maladie, des Africains soupçonnés d'être porteurs du virus ont été pris pour cibles par la police et la population, chassés de leurs logements, refusés dans des hôtels. L'Union africaine a dû réagir vivement.

Le racisme, de tous temps, a été et reste une maladie hideuse de l'humanité ; la recherche de boucs émissaires aussi. Notre lutte est plus que jamais nécessaire pour en venir à bout.

Françoise Thoumas

Épidémies coloniales : comment s'en prémunir ?

Dans un article récent dans Médiapart, Olivier Le Cour Grandmaison rappelle ce qui était prévu dans les colonies pour que les colons soient préservés des maladies ou épidémies.

Sous les tropiques, à cause de la chaleur, de l'humidité et des moustiques, de nombreuses maladies graves prolifèrent (paludisme en particulier). De plus, hygiénistes et médecins sont persuadés que « les indigènes » sont des « réservoirs à virus ». La médecine étant incapable de soigner la plupart de ces maladies, il faut donc éloigner « les indigènes » des lieux de résidence des Européens pour que ceux-ci puissent accomplir leur « mission civilisatrice » et (surtout) « mettre en valeur » leurs possessions.

En 1905, la section médicale du Congrès colonial français préconise « qu'il soit établi une séparation complète entre les villages indigènes et les villages habités par les Blancs ». La « distanciation sociale » de l'époque était une mise à distance respectable des populations supposées dangereuses ...

Pour des raisons à la fois sanitaires et sécuritaires, on expulse les autochtones des centres-villes pour les installer dans les faubourgs. On y construit des marchés, édifices religieux ou hôpitaux pour limiter les déplacements vers la cité des Blancs. Des couvre-feux sont instaurés entre 18h et 6h du matin.

En métropole aussi, sont construits des hôpitaux indigènes : en 1935 à Bobigny, est construit un hôpital franco-musulman réservé aux Nord-Africains (aujourd'hui, hôpital Avicenne).

S'il y avait environ 28 000 médecins pour 40 millions d'habitants en métropole, on en comptait 419 pour 20 millions d'habitants en Indochine. L'objectif affirmé n'était pas de soigner tous les malades, mais d'avoir suffisamment de médecins pour traiter les malades européens ainsi que quelques cas graves.

Ségrégations territoriales, sous-équipement dans le domaine social ou sanitaire... a-t-on vraiment changé d'époque ?

Pour une étude plus complète de cette politique et de ses conséquences dans les colonies, lire, du même auteur : « L'Empire des Hygiénistes, Vivre aux colonies », ed. Fayard (2014).

Olivier Le Cour Grandmaison

*L'Empire
des hygiénistes*
Vivre aux colonies



■ fayard



Françoise MAHÉ



Dans "La France telle qu'elle est", sous-titrée "pour en finir avec la complainte nationaliste", Laurent Mucchielli² propose une synthèse des questions d'immigration et de racisme. Cette synthèse est fort utile à tous ceux qui agissent pour que nos sociétés reconnaissent leurs diversités d'origine et d'avenir et luttent contre toutes les formes de racisme particulièrement contre l'islamophobie.

Parcourant l'Histoire depuis la révolution de 1789, l'auteur rappelle que la France est une mosaïque. Cette évidence est masquée, voire détournée dans le discours et les pratiques publiques qui veulent ignorer que la France est un pays d'immigration.

Cette histoire ne ressemble nullement à la vision que veulent en donner ceux que l'auteur nomme les "nationalistes-racistes" (d'Éric Zemmour à certaines franges des Républicains). Dénonçant les manipulations du débat sur l'immigration, il rassemble un savoir trop souvent méconnu, occulté et pourtant indispensable "pour lutter contre les ignorances, les mensonges, les hypocrisies qui envahissent le débat public et les réseaux sociaux". Chiffres à l'appui, il réfute la thèse du "grand remplacement". L'immigration fut d'abord une immigration de main-d'œuvre choisie, voulue et organisée par les industriels et l'État pour des raisons économiques mais aussi militaires.

Soulignant la complexité de l'Histoire, il fustige le "roman national" d'une "France éternelle" bien loin de la réalité. La construction de ce roman est due principalement aux 1^{ère} et 3^{ème} Républiques luttant contre le discours royaliste.

Abordant la question des réfugiés, Laurent Mucchielli note qu'une véritable "xénophobie de gouvernement" s'est installée parmi les élites dans la suite d'une "décolonisation subie" notamment en Afrique du Nord.

Aujourd'hui, la France est le pays européen prononçant le plus d'obligations de quitter son territoire (OQTF: Obligation de Quitter le Territoire Français).

Les "banlieues" sont au cœur du discours des nationalistes-racistes qui agitent une peur de leurs habitants et de leur religion supposée alors que la colère des banlieues est d'abord une révolte contre l'humiliation de leur situation sociale.

Réfutant l'usage du terme assimilation hérité du langage des anciens colonialistes, il préfère parler d'intégration sociale ou d'insertion. L'emploi – comme les "mariages mixtes" et l'école - est le premier lieu de cette insertion mais il est aussi celui des discriminations ethno-religieuses. Même si ce n'est pas le seul. "Les personnes de type arabe se déclarant musulmanes ont quatre fois moins de chances" d'être embauchées. Permanence du racisme anti-musulman !

Laurent Mucchielli livre un travail de sociologue indispensable à tous ceux qui veulent penser les défis du vivre-ensemble.

Augustin Grosdoy

1- "La France telle qu'elle est, pour en finir avec la complainte nationaliste", Fayard, 2020

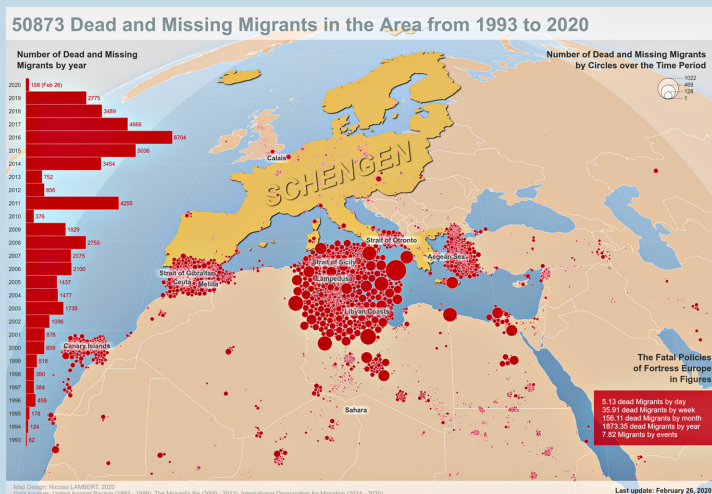
2- Laurent Mucchielli est sociologue de la délinquance et des politiques de sécurité, enseignant à l'Université d'Aix-Marseille



Dessin : © TITOM / bxl.attac.be



Dessin : © Loïc Sécheresse / "Les autres possibles" - mars 2020



En novembre dernier, la maman d'un joueur de football de 11 ans d'origine guinéenne a informé le MRAP d'injures et moqueries racistes dont son fils avait été victime de la part de joueurs d'une équipe adverse le jeudi 30 mai 2019 lors d'un tournoi.

**Une seule couleur,
celle du maillot...**

Ces propos répétés n'avaient donné lieu à aucune sanction vis-à-vis des joueurs coupables. Ni le jeune concerné ni ses parents n'avaient bénéficié de l'attention et du soutien que cette situation exigeait puisqu'aucune suite n'avait été donnée à cet incident.

Nous avons saisi la commission de discipline du district de football de Loire-Atlantique, considérant que passer sous silence de tels faits, d'ailleurs punissables au regard de la loi, revenait à les légitimer et à dénier les valeurs sportives fondamentales que sont la tolérance et le respect de l'autre.

Cette commission a été très réactive puisqu'après enquête, elle a ordonné aux deux clubs concernés d'organiser avant la fin des vacances de février « une action pédagogique sur les thématiques de la différence, de la discrimination, du racisme ».

L'intervention a eu lieu le mercredi 12 février 2020. Elle s'est intégrée dans le cadre du Programme d'Éducation Fédéral. Nos deux comités étaient représentés par Françoise, de Nantes, et Augustin, de Saint-Nazaire.

78 enfants étaient répartis en deux groupes : un de 35 enfants de 12/13 ans et un de 43 enfants de 10/11 ans. Les échanges, alternés avec des matches, ont été organisés à partir de la projection de deux petits films.

Les éducateurs sportifs ont tiré un bilan positif de cette demi-journée dont ils reprendront le contenu avec les jeunes. Deux étudiantes en sociologie qui nous ont accompagnés l'ont appréciée également.

Pour le MRAP, ce type d'intervention pédagogique face à des situations de racisme malheureusement fréquentes correspond aux objectifs de notre mouvement de réparation, d'éducation et de construction d'une société solidaire.

Ensemble, mettons le racisme hors jeu.

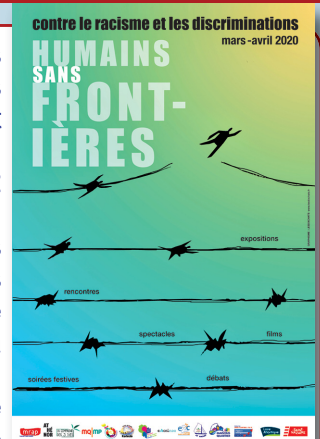
Augustin Grosdoy, Françoise Angin et François Levent

Éducation contre le racisme à Saint-Nazaire: Intervention chez les scolaires

Même si nous n'avons pas finalisé nos projets en 2020 pour cause de corona-virus, nous avons néanmoins mis « la main à la pâte » auprès des scolaires. Pour les collèges et écoles primaires, nous avons prévu de réaliser des lectures théâtrales dans les classes, projet porté par Elisabeth du théâtre Athénor. Et pour les plus jeunes, j'ai proposé la lecture d'un album jeunesse. Nous avons donc lancé « l'opération » au début de l'année dans 2 collèges (3^{ème} et 5^{ème}), et dans 8 écoles : 9 classes du CE2 au CM2 et 12 classes du CE1 à la petite section. Avec les plus grands, avant de présenter les lectures théâtrales, nous avons procédé à une lecture d'affiches des trois dernières années. Bien souvent, les élèves ont pleine conscience d'avoir ressenti à un moment ou à un autre, une discrimination, le mécanisme en est connu. Mais malgré cela, on peut rester aveugle ou consentant face à une situation discriminante pour l'autre (la place réservée aux préjugés est grande !).

Partant du quotidien, les échanges avec les collégiens se sont déplacés vers l'histoire, le cinéma et l'actualité. Et pour les élèves de l'école primaire (du CE2 au CM2), cette lecture d'affiches a été souvent mise en lien avec la devise de la République française. Parfois, nous avons évoqué la situation des migrants; en effet dans certaines classes, des élèves venus d'ailleurs (Syrie, Éthiopie ou Sénégal) ont pu témoigner de leur histoire. L'actualité s'est glissée dans le vécu de l'école. Pour les plus petits, le challenge était plus difficile à réaliser. Souvent accompagnée de Françoise, nous lisons un album sur le thème du voyage, de l'exil, illustré par des animaux, copie conforme des humains; puis nous avons tenté d'échanger sur notre thème de prédilection à travers la mise en évidence des différences existant entre nous. Et ma foi, les choses n'ont pas été aussi simples, car souvent, pour les plus petits, ces différences (filles-garçons, couleur de peau, des cheveux...) n'étaient pas perçues. Ce qui confirme, s'il en était besoin, que les préjugés s'acquièrent en même temps que la socialisation. Alors, vive l'Éducation pour les déconstruire! Quoi qu'il en soit, ces moments dans les classes maternelles ont été l'occasion de se décentrer pour ces très jeunes élèves.

Et quel plaisir d'échanger avec tous ces enfants !



Catherine LE MAUFF

Toujours des expulsions

Était-il si urgent d'expulser le 10 mars 2020, une semaine avant le confinement, les habitants du bidonville situé à Cheviré (92 caravanes) au mépris des règles élémentaires de protection sanitaire des populations vulnérables ? En juin 2019, la préfecture avait fait preuve de la même irresponsabilité sur la commune de Saint-Herblain en pleine épidémie de rougeole et en pic de canicule : des familles roumaines avec bébés et femmes enceintes avaient été jetées à la rue sans eau sous des températures avoisinant les 35°.

Cette crise permettra-t-elle enfin de trouver une solution humaine durable à ces situations indignes d'exclusion qui génèrent non-droit, difficultés avec le voisinage et stratégies de survie parfois condamnables ?

Dans les foyers, les chibanis meurent à huis clos

Dans les foyers de travailleurs migrants, les décès s'accumulent ; en cause la vulnérabilité, la promiscuité, les maladies chroniques, la renonciation aux soins... l'insuffisance de la réponse des bailleurs et des pouvoirs publics tardive et lacunaire, voire absente dans certains foyers. Les problèmes liés à la gestion des foyers de travailleurs migrants ne sont pas une nouveauté mais cette crise aggrave encore la situation.



À Calais, les associations empêchées

Malgré les déclarations du Président de la République : "Nous ferons en sorte avec les grandes associations... que les services que nous devons [aux plus démunis] soient assurés", les bénévoles sont verbalisés et empêchés de faire des distributions alimentaires en centre-ville.

Parmi les mesures préfectorales, un "couvre-feu humanitaire" empêche toute distribution entre 20h et 8h30, "justifiées" par la nécessité de "respecter les conditions sanitaires de lutte contre la propagation du Covid-19"... il a bon dos le virus !!!



Photo : © Philippe HUGUEN / AFP

Covid 19 et réfugiés en Mauritanie

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les conditions de vie des 66 000 réfugiés que compte actuellement la Mauritanie ne cessent de se dégrader. Cela concerne particulièrement les réfugiés et demandeurs d'asile venus d'Afrique subsaharienne et de Syrie.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) est submergé par la situation du camp de réfugiés de M'Béra à 1200 km à l'est de Nouakchott. L'un des plus grands d'Afrique, il accueille plus de 60 000 réfugiés maliens. Mais il y a aussi urgence à Nouadhibou.



Photo : © M.Berayoussef / CICR

Belle histoire

L'association SINGA nous a fait part d'une belle histoire qui s'est passée à Nantes en fin d'année dernière. Elle montre comment une chaîne de solidarité humaine toute simple, qui a démarré dans le cadre des rencontres Singa Bla Bla organisées entre réfugiés et Français au bar « Mon Oncle », a contribué à la mise en place en 2020 d'un premier atelier dessin-peinture aux Beaux Arts.

Un jeune Soudanais a ainsi servi d'interprète pour cette initiative. Comme le militant du MRAP qui a permis la relation avec le peintre, également soudanais, il constitue un maillon de cette chaîne de dix personnes qui illustre la richesse et la nécessité du lien social.



Malte

Le Premier ministre maltais est visé par une enquête après la mort de plusieurs migrants au large de Malte début avril. Les autorités n'ont pas secouru des migrants à la dérive, y compris dans leurs eaux territoriales. Le gouvernement a démenti. Une embarcation a été récupérée en mer par les garde-côtes libyens au large des côtes maltaises le 15 avril et renvoyée à Tripoli. Cinq passagers sont morts et sept autres sont portés disparus.

"À coup sûr des vies auraient pu être sauvées" a déclaré le représentant du HCR.

Trump, le coronavirus et l'immigration

Le président Donald Trump a annoncé le 20 avril la suspension temporaire de l'immigration aux États-Unis pour "protéger les emplois de nos GRANDS citoyens américains". Et ceci après avoir encouragé les manifestations de colère contre les mesures de confinement adoptées dans certains États.

Violences contre les exilé-e-s à la frontière gréco-turque



Photo : © Emrah GUREL / AP/SIPA

Quatre ans après la signature de l'accord honteux UE-Turquie de 2016 dont l'objectif était de sous-traiter à la Turquie, moyennant six milliards d'euros, la "gestion" des exilé-e-s, le président turc Erdogan a annoncé l'ouverture de ses frontières communes avec la Grèce. En guise de représailles contre l'Europe, il a utilisé des exilé-e-s comme otages. Prises en étau entre la Turquie qui les pousse et la Grèce qui les repousse, plusieurs milliers de personnes dont de nombreux enfants se sont retrouvées bloquées entre les deux pays, contraintes de survivre dans un no man's land dépourvu de tout. Elles sont victimes d'un niveau inédit de violence : naufrages provoqués, projection de gaz asphyxiants, tirs à balles réelles. Plusieurs d'entre elles ont trouvé la mort. [Gisti]

Lesbos

Les camps de réfugiés de l'île grecque de Lesbos sont une bombe sanitaire. 23 000 personnes s'y entassent. Les arrivées ont encore augmenté juste avant l'épidémie, avec la montée des tensions entre la Turquie et la Syrie.

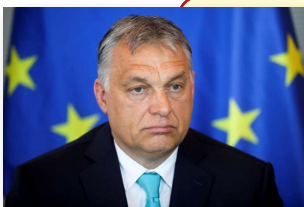
Les migrants vivent entassés, avec un WC disponible pour 250 personnes et pas d'eau ni d'électricité sur les trois-quarts du camp. Un ruisseau d'eaux usées le traverse, avec un risque fort d'infection...

Ces migrants (des Afghans à 85 %) sont abandonnés et rejetés, considérés comme dangereux. L'Europe se doit de les accueillir. Seuls quelques mineurs ont pu quitter Lesbos.



Photo : © Aris MESSINIS / AFP

Orban "post-fasciste"



À l'occasion de la pandémie de coronavirus, Viktor Orban a fait adopter une loi qui lui donne encore plus de pouvoirs. La seule source de la loi est désormais M. Orban lui-même. Ce n'est pas seulement le Parlement qui est empêché de fonctionner, c'est aussi l'exécutif. Il atteint son but d'une manière plus ou moins légale. L'État hongrois n'obéira pas aux décisions de justice donnant raison aux plaignants Roms exposés à des formes de discrimination négative. Lors des dernières élections, l'unique "programme" de M. Orban était une propagande anti-immigrants, anti-européenne et anti-juive (contre Soros).

Pour des mesures de rupture

Face à l'urgence sanitaire, seize associations ont pris l'initiative d'une pétition exigeant des mesures nécessaires de rupture économique et sociale. Il ne s'agit pas de relancer une économie insoutenable écologiquement et socialement ! Elles demandent au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour développer les services publics, une fiscalité plus juste et redistributive, une réorientation et une relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour reconstruire un futur, écologique, social et démocratique.

22 structures palestiniennes reçoivent des avis de démolition

27 avril 2020

Dimanche, les autorités israéliennes ont émis des ordres de démolition visant 22 maisons et installations agricoles palestiniennes dans le village de Qarawat Bani Hassan, dans le district de Salfit, au centre de la Cisjordanie occupée, rapporte Days of Palestine. Le gouverneur de Salfit, Abdullah Kmeil, a déclaré que les autorités israéliennes utilisent la crise du coronavirus pour intensifier les démolitions contre les Palestiniens tout en étendant les colonies en Cisjordanie occupée.

Kmeil a appelé les groupes de défense des droits de l'homme et tous les Palestiniens à s'élever contre les tentatives de l'État d'occupation de déplacer davantage de Palestiniens, en violation du droit international.

<https://imemc.org/article/22-palestinian-structures-receive-demolition-notice-in-salfit>



Dès l'annonce du confinement, les cours se sont évidemment arrêtés et les apprenants ont tous été prévenus par un SMS « à tous ».

Rappel du fonctionnement cette année :

Nous avons 2 groupes différents d'apprenants, les Débutants et les Avancés encadrés par 3 et 6 intervenants. Ils sont environ entre 10 et 15 par groupe. Ces groupes évoluent puisque nous inscrivons toute l'année. L'effectif n'est donc pas constant entre les arrivées et les départs.

L'apprentissage du français est l'objectif de ces cours mais pas que... Je constate l'attention qu'ils se portent, les uns vis-à-vis des autres, qu'ils expriment lors des échanges téléphoniques que j'ai avec eux. Ils demandent des nouvelles...

En tous cas, le lien qui a été mis en place par chaque intervenant, dès le début du confinement et qui perdure, permet non seulement une pratique de la langue mais entretient un lien solidaire. Des adresses de sites « pour apprendre le français par le Net » leur ont été données à tous. Ils me disent les visiter, regarder les émissions de télévision en français...



Les modalités de reprise des cours ne sont pas encore décidées, elles dépendent des réponses que fera le service de la Ville quant à l'utilisation des salles dans les normes. Les intervenants aussi n'ont pas tous décidé de leur choix de fonctionnement d'ici la fin juin.

Ils continuent à entretenir ce lien par les moyens audiovisuels qui me semblent positifs dans les circonstances actuelles.



Martine RICQUIER

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser :

- * à un adhérent du MRAP,
- * à l'un des comités locaux ci-contre,
- * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP

Maquette journal

Relecture

Imprimé à Nantes par :

Jean-Charles RICQUIER

Myriam AUGER

Imprimerie Parenthèses

Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrappnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h
Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : <http://mrapp-saintnazaire.org>
<https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire>

site web national : <http://www.mrap.fr>



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
43, Boulevard de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98
www.mrap.fr - accueil@mrapp.fr

Bulletin d'adhésion 2020

Nom : Comité de
Prénom :
Adresse :
Date de naissance :/...../.....
Profession :

Domicile : Portable :
Courriel :@.....

J'adhère au MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels

< 700 €
entre 700 et 1200 €
entre 1200 et 1700 €
entre 1700 et 2200 €
entre 2200 et 3000 €
entre 3000 et 3500 €

Adhésion simple

☐ 20 €
☐ 40 €
☐ 60 €
☐ 80 €
☐ 108 €
☐ 128 €

Adhésion de soutien :€

Je m'abonne à Différences

la revue du MRAP

☐ 24 €

Prélèvement

Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à : MRAP

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

Déduction fiscale

Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66 % de votre cotisation et/ou de votre don.

☐ J'adhère pour la première fois

☐ Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

- ☐ Racisme, discrimination, xénophobie
☐ Education
☐ Extrême droite
☐ International
☐ Migrations
☐ Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date : Signature :

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : Vous acceptez que le MRAP enregistre et utilise vos données pour communiquer avec vous et vous informer. Le MRAP s'engage, pour protéger la confidentialité de vos données, à ne pas divulguer, transmettre ou partager vos données avec d'autres organismes ou entreprises. Les traitements de vos données sont régis conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : www.mrap.fr